



Famille accompagnante passeport talent

Par **emouf**, le 15/11/2018 à 01:10

Bonjour,

Je suis chercheur en France et j'ai une carte de séjour passeport talent-chercheur. Ma femme est actuellement avec moi en France avec un visa touristique et elle a dépassée les 90 jours de touristes. J'ai besoin de régulariser sa situation pour lui donner la carte de séjour passeport talent famille accompagnante, sans qu'elle rentre au pays. Est-ce que c'est possible? Combien de temps cela peut prendre?

Merci,
Cordialement.

Par **Visiteur**, le 15/11/2018 à 12:29

Bonjour

votre conjointe doit déposer une demande de carte de séjour à la préfecture de votre lieu de résidence.

Par **Raiy**, le 10/03/2019 à 18:32

Emouf
Bonjour

Je suis dans le même cas que vous, je souhaiterais savoir comment vous vous êtes pris.
Merci!

Par **Raiy**, le **19/04/2019** à **08:42**

@emouf

Bonjour

Pouvez nous dire svp comment vous avez fait? Votre expérience nous sera d'une grande utilité, mon épouse et moi sommes dans la même situation.

Merci.